

Réussir la réintégration des salariés après un arrêt longue durée

Prérequis

Aucun

Objectifs pédagogiques

- Assurer une reprise du travail dans de bonnes conditions
- Favoriser une réintégration durable
- Communiquer pour une réintégration réussie

Public visé

DRH, RRH, Responsables formation, Managers, Préventeurs, Réfèrent « bien-être au travail »

Programme

La gestion de l'absence du salarié

- Le maintien du lien salarié/employeur pendant l'arrêt
- L'organisation dans l'entreprise pendant l'arrêt

Anticiper la reprise du travail du salarié

- La visite de pré-reprise et la visite de reprise
- Les accompagnements externes pour l'aménagement des postes : SAMETH, AGEFIPH (si handicap...)

Mettre en place un plan de reprise et l'accompagnement du salarié

- Le choix du parcours de (ré)intégration
- Définition des solutions adéquates : aménagement, reclassement interne...

Accompagner l'entourage professionnel : managers et équipes

- Les informations à communiquer en amont
- Comment faire accepter les situations particulières : allègement de tâches, handicap, temps partiel...
- La préparation du manager au suivi du collaborateur

Réussir la réintégration des salariés après un arrêt longue durée

Méthodes et supports pédagogiques

- Pédagogie active et participative
- Echanges d'expériences et discussions
- Exposés, diaporamas, exercices pratiques
- Recueil des besoins
- Évaluation des acquis avant et après la formation
- Évaluation sur le déroulement de la formation réalisée par les stagiaires
- Remise de documentation et supports de formation
- Feuille d'émargement
- Attestation de formation

L'intervenante

Delphine MOREAU – Consultante RH et Référente Handicap au sein du cabinet Actiforces

Durée, date et lieu

Durée	Dates	Lieu
2 sessions de 3h30 soit 7h 9h à 12h30	24 + 25 avril 2025	En distanciel 

- La confirmation d'inscription vous sera adressée par mail.
- Si la formation devait être annulée faute de participants vous seriez également prévenu par mail 15 jours avant le début de la formation.

Coût de la formation

Tarif adhérent AREA	550,00€ HT (soit 660,00€ TTC) / personne
Tarif non adhérent AREA	650,00€ HT (soit 780,00€ TTC) / personne

Le +

- Un groupe de 12 participants maximum, tous professionnels de l'agroalimentaire afin de partager des expériences et des préoccupations concrètes.
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Afin de répondre aux différentes contraintes merci de nous contacter.

